

C.A.F.I.P.E.M.F

RAPPORT DE JURY(session 2004)

I. Eléments statistiques

Les candidats :

-46 inscrits, parmi lesquels 4 désistements et une annulation : soient 41 participants
-13 admissibles (dont 3 à la session précédente) soit 28 % des inscrits mais plutôt 31 % des participants
-9 admis, soit 19,6 % des inscrits ou près de 28 % des participants, ou encore 69,23 % des admissibles.

Le déterminant le plus important est donc l'admissibilité.

On peut le dire autrement : Quand on est admissible, on a près de 7 chances sur 10 d'être admis alors que les participants n'ont été admissibles qu'à raison d'à peine 2 sur 10.

Les notes :

-A l'épreuve d'admissibilité, les notes s'étalent de 6 à 16

le plus fort effectif obtient 15 , et la moyenne s'établit à 11,90

-A l'épreuve d'admission, 11 candidats ont participé (sur les 13 admissibles)

-Pour le mémoire, la moyenne obtenue s'établit à 11,125, compte non tenu d'un candidat ayant eu 0 pour cause de plagiat complet.

-Critique de leçon : 8 candidats ont opté pour cette option. Moyenne 12,5

-Animation pédagogique : 3 candidats sont concernés : Moyenne 8,5

Bien que le nombre peu élevé de candidats ne garantisse pas la significativité des résultats, l'expérience montre que l'épreuve d'animation est moins réussie que la critique de séance.

II. ELEMENTS QUALITATIFS

Epreuve d'admissibilité

Séances de classe

Les séances présentées doivent s'inscrire dans la progression normale de la classe. Pour autant, le jury s'attend à assister à de véritables situations d'apprentissage. Ce n'est pas toujours le cas.

Il faut peut-être lever une ambiguïté. Certes, le travail présenté s'inscrit dans la continuité de ce qui est prévu pour la classe. Cependant, le candidat doit garder à l'esprit qu'il s'agit de l'épreuve déterminante d'un examen exigeant. Il doit donc démontrer sa capacité à concevoir et mettre en œuvre des séances au cours desquelles s'instaure un apprentissage. La

présentation d'une séance de réinvestissement, d'entraînement, ou pire, d'évaluation, ne sont évidemment pas conseillées.

Entretien

L'entretien est destiné à vérifier la capacité du candidat à analyser sa pratique et montrer au jury la pertinence des choix pédagogiques retenus. A cet effet, le recours aux documents professionnels (préparations, évaluations, programmations,...) peut être précieux. L'intérêt pour le projet d'école est un élément apprécié.

Sur cette épreuve d'admissibilité, trop de candidats pensent qu'il suffit d'être un « bon » enseignant, c'est-à-dire détenir une note d'inspection supérieure à 15, pour obtenir une évaluation identique.

Or, si l'inspection prend en compte la relation maître-élèves, la qualité des préparations et de la mise en œuvre, l'investissement dans la vie de l'école et les résultats des enfants, le jury de CAFIPEMF doit en, outre, déceler les qualités de formateur du candidat. Cela signifie que ce dernier démontre sa capacité à sortir d'un fonctionnement « intuitif », même s'il est efficace, pour mettre sa pratique à distance, l'analyser, la discuter.

Le jury se place dans la situation d'un jeune P.E. stagiaire qui doit comprendre tous les aspects de l'acte pédagogique présenté.

Epreuves d'admission

Le mémoire

Il s'agit d'un mémoire professionnel, pas d'une compilation d'ouvrages pédagogiques. Ce travail doit présenter une expérience vécue en classe. Cependant, ce n'est pas une simple description. Articulé sur une problématique nettement précisée et sur des contenus maîtrisés, le mémoire est une épreuve d'approfondissement, de recherche personnelle. Il constitue un élément essentiel d'auto-formation. A ce titre, ce doit être un travail honnête dans lequel les références théoriques éclairent la pratique.

Que penser d'un candidat ayant purement et simplement recopié un mémoire glané sur internet ?

L'épreuve pratique

- a) ***La critique de leçon.*** Préférentiellement choisie, c'est aussi la mieux réussie. Pour cette épreuve, il convient d'abord de savoir observer la pratique présentée, et ensuite de conduire l'entretien avec professionnalisme.

L'observation de la pratique sera facilitée par une grille qu'il est recommandé d'utiliser en sachant hiérarchiser les pôles d'observation. Il est sans doute moins intéressant de passer beaucoup de temps sur l'organisation spatiale de la classe et les affichages si cela doit écourter la discussion sur les choix pédagogiques ayant guidé la préparation et la mise en œuvre.

L'entretien avec le stagiaire doit éviter la conversation de salon tout en restant courtois et convivial. Tout en soulignant les qualités remarquées, le candidat doit clairement faire apparaître les points à améliorer.

Il convient de ne pas se contenter de faire exprimer par le stagiaire les « maladroites » constatées, mais bien d'apporter des réponses concrètes, justifiées et argumentées. Le cas échéant, il n'est pas interdit de proposer des solutions.

b) *L'animation pédagogique.*

Elle requiert une solide maîtrise des contenus en même temps qu'une aptitude à gérer un groupe d'adultes.

Ni exposé magistral, ni simple animation de groupe, cette épreuve doit permettre au candidat de faire acquérir quelque chose de neuf aux stagiaires.

Si ce n'est pas le cas, l'épreuve est échouée.

A. GRENIER